



Ville de Bavilliers - ACCUEIL DE LOISIRS  
VACANCES DE PRINTEMPS 2022  
FICHE D'INSCRIPTION

NOM et Prénom de l'enfant : ..... Age : .....



Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Bavillérois  Extérieur

Catégorie d'âge :                      3-6 ans                       6-10 ans                       + 10 ans

Type de restauration :                      Classique                       Sans porc                       Végétarien

Personne à prévenir en cas d'accident :  .....  
 .....

N° Allocataire CAF (obligatoire pour déduction des bons CAF) : .....

**FAITES VOTRE CHOIX**

Le programme des activités sera disponible en mairie et à l'accueil de loisirs

POUR SIGNALER LA PRESENCE DE VOTRE ENFANT,  
METTRE UNE CROIX DANS LA OU LES CASE(S) CORRESPONDANTE(S) A VOS BESOINS

<b>1<sup>ère</sup> semaine</b>	<b>Lundi 18/04</b>	<b>Mardi 19/04</b>	<b>Mercredi 20/04</b>	<b>Jeudi 21/04</b>	<b>Vendredi 22/04</b>
Journée complète avec repas (9h00-17h00)					
Journée complète sans repas (9h-12h00/14h00 -17h00)					
Demi-journée avec repas (précisez M ou AM ou S)					
Demi-journée sans repas (précisez M ou AM ou S)					
Supplément garderie (7h45-9h00)					
Supplément garderie (17h00-17h30)					
<b>2<sup>ème</sup> semaine</b>	<b>Lundi 25/04</b>	<b>Mardi 26/04</b>	<b>Mercredi 27/04</b>	<b>Jeudi 28/04</b>	<b>Vendredi 29/04</b>
Journée complète avec repas (9h00-17h00)					
Journée complète sans repas (9h-12h00/14h00 -17h00)					
Demi-journée avec repas (précisez M ou AM ou S)					
Demi-journée sans repas (précisez M ou AM ou S)					
Supplément garderie (7h45-9h00)					
Supplément garderie (17h00-17h30)					

En cas de sortie à la journée, si vous optez pour une journée sans repas, merci de compter une garderie du midi

Suite au dos →

Respect des horaires : Le personnel communal n'est pas habilité à assurer l'accueil des enfants en dehors des heures d'ouverture et les familles doivent respecter scrupuleusement ces horaires. **En cas d'abus flagrant dans le non-respect des horaires, l'enfant sera refusé à l'accueil de loisirs et les parents pourront être amenés à payer une amende.**

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) ..... accepte que (nom et prénom de l'enfant) ..... participe aux activités organisées par l'Accueil de Loisirs et autorise l'équipe de Direction à faire pratiquer toutes les interventions médicales et chirurgicales d'urgence en cas de besoin immédiat selon les prescriptions du corps médical consulté. Je m'engage par ailleurs à rembourser le montant des frais médicaux.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »